

**ACTES DU 1^{ER} CONGRES
DES CHERCHEURS EN EDUCATION**

24-25 mai 2000, Bruxelles

**A LA CROISEE DES COMPETENCES TRANSVERSALES
ET DES COMPETENCES DISCIPLINAIRES : LE REGARD
REFLEXIF PORTE SUR LA LANGUE LATINE**

Ghislaine VIRE - ULB

Ministère de la Communauté française

*Colloque organisé sous la présidence de Françoise DUPUIS,
Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche scientifique*

Le décret qui redéfinit les missions de l'enseignement obligatoire a consacré ce que d'aucuns ont appelé l'irrésistible ascension du concept de compétences dans le monde de l'éducation. Quels que soient les débats que suscite cette notion, tout enseignant est confronté à la nécessité de repenser la didactique de sa discipline dans cette perspective.

Comparé à celui des autres langues au programme du secondaire, l'apprentissage du latin présente trois caractéristiques qui lui sont propres : tout d'abord, il ne s'agit pas d'amener l'élève à produire des messages en latin, mais de lui permettre d'accéder, dans la langue originale, aux textes fondateurs de notre patrimoine culturel; ensuite, le latin, étant à l'origine du français et ayant, en outre, fortement influencé le lexique d'autres langues modernes, occupe une position particulière dans l'ensemble des langues étudiées au secondaire; enfin, le cours a un caractère optionnel du premier au troisième degré, avec pour inévitable conséquence le fait que certains élèves sont amenés à en abandonner l'étude, le plus souvent pour des raisons matérielles liées au carcan-horaire davantage que par désintérêt pour la matière. De ces quelques remarques préliminaires il ressort que, dans le cas particulier du latin, les notions de compétences transversales et de compétences disciplinaires doivent se recouvrir très largement, si l'on veut assurer à tous ceux qui suivent cette option un acquis durable et réutilisable.

Au-delà de la lecture et de la compréhension des oeuvres écrites en latin, qui reste l'objectif privilégié et prioritaire du cours, le regard réflexif que l'élève est amené à porter sur la langue est essentiel pour sa formation intellectuelle et sa vie d'adulte responsable et réfléchi.

Sans doute le fait même que le français est issu du latin ancre-t-il, chez beaucoup, l'idée que ces deux langues ont un fonctionnement analogue. Rien n'est moins vrai. Ainsi, le caractère flexionnel du latin - et plus particulièrement l'existence de formes déclinées - permet, par exemple, de disjoindre l'adjectif et le substantif pour faire ressortir davantage l'élément du syntagme essentiel pour le sens (CÉS., *B.G.*, 1,1,1 *Gallia est omnis divisa in partes tres ...* La Gaule est, dans son ensemble, divisée en trois parties...). De même, les auteurs latins - et plus particulièrement les historiens - ont l'habitude de réunir, au sein d'un seul énoncé complexe, les différentes péripéties qui expliquent un fait; en privilégiant les formes nominales du verbe - le participe, l'infinitif ou encore le gérondif ou l'adjectif verbal -, le latin a la possibilité d'accumuler un grand nombre d'éléments d'information au sein d'une phrase simple (CÉS., *B.G.*, 6,12,5 *Qua necessitate adductus (part.) Divitiacus auxilii petendi causa (gér.) Romam ad senatum profectus (part.) infecta re (part.) redierat.* Réduit à cette extrémité, Divitiacus était allé à Rome demander secours au sénat et était revenu sans avoir réussi.). Autant de modalités de fonctionnement qui forcent celui qui s'initie au latin à effectuer d'incessants allers-retours entre le latin et le français, à saisir la manière, différente du français, dont le latin concrétise une même idée, bref à pratiquer la grammaire en tant que science d'observation plutôt que comme simple respect de la norme.

Au-delà de cette perception, fondamentale pour tout individu appelé à élargir, tout au long de sa vie, l'éventail de ses connaissances en langues modernes, le regard réflexif sur la langue présente un autre intérêt : il permet de prendre la mesure de l'épaisseur humaine du français contemporain, telle qu'elle s'est constituée au fil du temps et, par là même, de mieux en comprendre le fonctionnement de l'intérieur. C'est précisément parce que la flexion nominale engendrait des ambiguïtés du fait de l'homographie de certaines finales que s'est généralisé le recours aux prépositions et que le français a fini par perdre presque totalement le système des déclinaisons. De même, les formes de la conjugaison passive - forme suffixée *amatur* au présent et périphrastique *amatus est* au parfait - ayant été ressenties comme insuffisamment marquées temporellement, ont fait l'objet d'une régularisation qui se perpétue en français : création de *amatus fuit* (d'où fr. il fut aimé) pour remplacer *amatus est*, ce dernier se substituant à *amatur* (d'où fr. il est aimé).

Si nous envisageons, à présent, le lexique, force est de constater, là aussi, des points de contact et des points de rupture entre le latin et le français; pour créer de nouveaux mots, le latin a recouru à trois procédés de formation, inégalement représentés au sein des familles de mots - la suffixation, la préfixation et, beaucoup plus rarement, la composition -, avec pour conséquences la remarquable structuration et l'extraordinaire économie du système. De cette organisation, le français conserve aujourd'hui encore des traces, puisqu'il emprunte des mots suffixés et/ou préfixés latins - inéluctable, par exemple - dont le sens exact ne peut se comprendre qu'en se référant au latin, dès l'instant où ils ne s'intègrent pas dans une famille structurée du français.

Une langue constituant un tout cohérent, l'étude du lexique, fût-ce à un niveau élémentaire, ne peut être totalement dissociée de celle de la construction des énoncés. Pareille confrontation permet de dégager les traits caractéristiques du latin, le caractère synthétique, le goût pour l'expression concrète et la polyvalence notamment. Il ne reste plus alors qu'à confronter ces observations à d'autres langues modernes - l'allemand ou le néerlandais par exemple - pour mieux en saisir la spécificité et, du fait même, mieux en maîtriser le fonctionnement.

Pour susciter ce regard réflexif, il faut bien évidemment repenser la didactique du latin. L'étude des faits de langue doit non seulement fournir à l'élève des outils pour la lecture des textes, mais aussi le sensibiliser à ce qui en fonde l'usage. Pareille observation peut se pratiquer très aisément dès le début de l'apprentissage, les données s'affinant avec le temps, au fur et à mesure que s'accroît le champ des connaissances. La tendance à la suffixation dans les formes conjuguées, dans les degrés de comparaison et dans la formation des mots, dans un premier temps, l'emboîtement des subordonnées et l'abondance des formes nominales du verbe, dans la suite, sont autant de manifestations au travers desquelles il est possible d'amener l'élève à prendre conscience du caractère synthétique du latin.

C'est à cette seule condition que, longtemps après avoir quitté le secondaire, il mettra encore et toujours en oeuvre, dans son métier ou dans sa vie de citoyen, l'irremplaçable potentiel de réflexion que lui aura apporté l'apprentissage du latin.

Bibliographie succincte

A. ARMAND, *La didactique des langues anciennes*, Paris (Bertrand-Lacoste), 1997

B. REY, *Les compétences transversales en question*, Paris (ESF), 1996

M. ROMAINVILLE, L'irrésistible ascension du terme "compétence" en éducation..., *Enjeux*, 37-38, 1996, p. 132-142

Gh VIRÉ, A propos des compétences terminales, *Bulletin de la Fédération des Professeurs de Grec et de Latin* 121, 2000, p. 6-9